

Communauté de Communes du
Pays Riolais

BONNEVENT-VELLOREILLE

PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL

Élaboration prescrite par délibération du conseil communautaire : le 4 juillet 2011

Règlement - Partie graphique
Plan de zonage général

Approuvé par délibération du Conseil
Communautaire du 26 juin 2023



Plan au 1:3 500

- Zonage**
- UA : Cœurs urbains denses et cœurs villageois historiques
 - UBa : Secteurs résidentiels à densité modérée et à structurer par une intensification urbaine
 - UBb : Secteurs urbanisés et traversées villageoises à structurer et à pacifier
 - UV : Zones urbanisées de moyenne à faible densité visant une intensification verte (continuités végétales, insertion paysagère...)
 - 2AU : Zones d'urbanisation à vocation mixte nécessitant une révision ou modification du PLUi pour son ouverture à l'urbanisation
 - A : Parcelle agricoles à protéger en raison de leur potentiel agronomique, biologique ou économique
 - AP : Zones agricoles protégées pour des raisons paysagères et/ou écologiques
 - N : Parcelles naturelles à protéger en raison soit de la qualité des sites, des milieux naturels et des paysages
 - NL2 : Activités sportives et de loisirs existantes et leur potentielles extensions
 - NS : Sites de préservation stricte des réservoirs de biodiversité et périmètre des ressources stratégiques (captage eau potable...), risques naturels, ...
 - Limites des zones

- Prescriptions :**
- Emplacements réservés (L151-41-1° à 3°)
- Éléments remarquables du paysage à protéger, conserver, valoriser ou requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural (L 151-19 du Code de l'Urbanisme)**
- Patrimoine bâti ponctuel hors monument historique (bât remarquable, croix, calvaire, pont...)
 - Linéaires bâtis (mur d'enceinte, alignement de façades, sentier...)
 - Édifices civils et religieux remarquables (hors Monument Historique)
 - Arbres remarquables
- Éléments remarquables du paysage à protéger pour des motifs d'ordre écologique (L 151-23 du Code de l'Urbanisme)**
- Haies, ripisylves, alignements d'arbres
 - Boisements, bosquets
 - Vergers, vignes, jardins, parcs
 - Zones humides
 - Corridors

Risques et nuisances

- Atlas des zones inondables (PHEC)

Risque de retrait/gonflement des argiles

- Aléa moyen

Risque de mouvement de terrain d'origine karstique

- Aléa fort
- Aléa moyen

Informations complémentaires

- Bâtiments agricoles
- Périmètres de réciprocité agricole
- Bâtiments
- Parcelles
- Axes routiers principaux
- Hydrographie

Numéro	Description de l'emplacement réservé	Bénéficiaire	Surface en m²
1	Création de mini-station	Commune	1196

